

Projet Manehoa-LEM
Internews-ONG Ilontsera
MONITORING DES VIOLENCES CONTRE LES JOURNALISTES PENDANT LES
ELECTIONS LÉGISLATIVES 2024

NOTES DE MONITORING

Plusieurs cas d'entrave à la liberté de la presse et de menaces contre les journalistes ont été enregistrés avant et pendant les élections législatives. Si à Antananarivo le climat médiatique a été relativement apaisé, dans les régions au contraire, surtout celles les plus enclavées, l'environnement électoral a été pollué par ces actes d'atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de la presse et des médias au détriment d'un scrutin juste, libre et crédible. Une situation qui rend plus laborieux le travail de recoupement et de vérification des faits sans oublier les aspects sécuritaires. Parmi les cas que l'on peut retenir à la date du 22 mai 2024 à une semaine du scrutin :

- William Lenda, journaliste de MBS Ambanja et candidat de l'opposition aux législatives dans le district d'Ambanja a été convoqué au service de la sécurité publique (jeudi 18 avril 2024) suite à un reportage sur l'utilisation du fonds CIAD (Fonds de développement Communal d'environ 200 millions d'Ariary géré par chaque parlementaire) par le député sortant et la construction présumée fictive d'un Centre de santé dans la localité.

- Fermeture de la Radio Radio Feon'ny Bemahazemona (RFB) 103.4 FM dans la Commune rurale de Soavina, district d'Ambatofinandrahana (dimanche 19 mai 2024), officiellement pour défaut de pièces administratives, officieusement après la diffusion de la campagne électorale de Christine Razanamahasoa, candidate indépendante et Présidente sortante et destituée de l'Assemblée Nationale (Recoupements en cours sur la décision administrative au niveau du chef district et de la Direction Régionale de la Communication et de la Culture de la région Amoron'i Mania).

- Une autre station, la radio Manoro dans la commune de Mandrosonoro du même district d'Ambatofinandrahana, a été également intimidée d'arrêter de diffuser au motif qu'une radio communautaire ne peut pas faire de la politique en l'occurrence la diffusion de la campagne électorale de la candidate Christine Razanamahasoa.

- Autorisation d'émettre pour deux radios réputées proches du régime dans le même district sans les démarches administratives complètes, avec une autorisation récente d'extension pour l'une d'entre elles (propriété d'un maire à Ambatomifanongoa) au détriment de la procédure d'octroi de licence d'exploitation par Appel d'offre (Vérification en cours).

- Signalement à Ambositra, région Amoron'i Mania, province de Fianarantsoa d'un accaparement de fréquence de la radio de l'opposition MBS (en cessation de diffusion depuis 5 mois) par la radio pro-gouvernementale IRMAR Haingon'Ambositra (Vérification en cours).

- Interdiction de diffusion dans des stations de TV privées d'une émission spéciale *Tafa Resaka* prévue le dimanche 19 mai 2024 (produit par MediaPixel) de Marc Ravalomanana et de la Plateforme de l'opposition Firaisan-kina à Fianarantsoa après que des patrons de presse aient reçu des pressions.

- Fermeture de la radio Fivoarana 88.2 FM (lundi 22 mai 2024) dans la commune

d'Imerintsiatosika, district d'Arivonimamo, appartenant au candidat indépendant aux législatives Rajerison Antoine pour absence de licence d'exploitation et d'autorisation d'extension. Le propriétaire affirme que la station dispose de toutes les autorisations nécessaires et était autorisée à émettre dans le cadre des essais techniques depuis 2021 après les vérifications de l'ARTEC.

- De nombreux auditeurs de la station de radio privée catholique Radio Don Bosco (RDB) ont interpellé par phoning sur la coupure quasi systématique de la diffusion de ce média, et particulièrement de l'émission interactive « MASOIVOHO » dans les régions, où c'est le seul moyen pour de nombreuses zones enclavées de s'informer sur la vie sociopolitique du pays. Les localités de Moramanga, Mandritsara et Faratsiho ont été citées pour des cas de suspicion de censure.

- Radio Lalatiana Rakotondrazafy à Faratsiho créée de toute pièces pour les élections ?

- Radio candidat IRMAR Farafangana (même cas)/ Cf. Marc Morasata

Hormis ces atteintes directes contre la liberté de la presse, la liberté d'expression et ces menaces contre les journalistes, certaines pratiques médiatiques problématiques ont été relevées concernant notamment le traitement des informations sur la neutralité de l'administration en ces temps d'élections et l'accès équitable dans les médias publics en dehors des temps de campagne gratuits prévus.